



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 FÉVRIER 2024 À 18H30

Date de la convocation : **01 Février 2024**

Membres Présents : 10

M. Pascal RIVEAU, Maire, *Président de séance*,
M. Joël BEDIS, *adjoint au maire*,
Mme Véronique MITRASOUF, *adjointe au maire*,
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,
M. Ludovic CARTEAU, *conseiller municipal*,

Mme Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,
Mme Katia TAUZIÈDE, *conseillère municipale*,
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*
Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*,
M. Benoît DUPONT, *conseiller municipal*

Membres Excusés : 04

Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,
M. Pierre NAVARRO, *conseiller municipal*,

M. Mickaël VEYSSIÈRE, *conseiller municipal*,
M. Max PAYET, *conseiller municipal*,

Mme Véronique MITRASOUF est nommée secrétaire de séance

L'an deux mil vingt quatre, le six février, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal RIVEAU.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal de la séance du 05 décembre 2023.
Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

AFFAIRE N° 1 : PROPOSITION VENTE TERRAINS COMMUNAUX

(*délib. 012024*)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire informe les élus de la proposition faite par messieurs Belahammou et Merertchian via monsieur Erwan Buckel agent commercial SAFTI pour la vente des terrains situés Route de la Mothe Taudiat, qui s'élève à 64.100€.

Après concertation, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

VOTE : 10 POUR - 00 CONTRE - 00 ABSTENTION

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 2 : REVALORISATION PRIME MNT VERSÉE AUX AGENTS TITULAIRES

(*délib. 022024*)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire présente les garanties des contrats MNT proposés aux agents. La somme de 11€ avait été accordée au 1er janvier 2019. Une demande de réévaluation a été demandée par les agents.

Monsieur le maire propose de porter cette somme à 16€ à compter du 1er janvier 2024.

Après discussion, le Conseil Municipal accepte à la majorité cette proposition.

VOTE : 9 POUR - 1 CONTRE - 00 ABSTENTION

PROPOSITION ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 3 : RAPPORT RÉUNION SMICVAL

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau présente le diaporama sur la réunion qui s'est tenue sur la nouvelle organisation de collecte des déchets par le SMICVAL.

AFFAIRE N° 4 : AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

(délib. 032024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau demande l'autorisation des élus à mandater des dépenses d'investissement qui pourraient intervenir avant le vote du budget communal 2024. Il est précisé qu'en 2023, les dépenses d'investissement s'élevaient à 192.209,00 € et qu'au vu des textes applicables la somme maximale retenue est de 48.000,00€.

VOTE : 10 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

AUTORISATION ACCORDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 5 : RESTES À RÉALISER INVESTISSEMENTS 2023

(délib. 042024)

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à ce jour, certaines recettes sont en attente d'encaissement. De même que certains travaux sont en attente d'être réalisés, comme présenté ci-dessous :

COMPTE - LIBELLÉ	DÉPENSES	RECETTES
2135 opé 155 : Façade École	7.887,98 €	
21534 opé 154 : Extension Réseau ENEDIS	13.664,90 €	
2151 opé 152 : Voirie 2023	12.217,22 €	
21316 opé 149 : Reprise concessions	14.100,00 €	
2168 opé 146 : Livre mémoire	1.505,00 €	
2111 : Vente terrain		64.100,00 €
13251 : Fonds de Concours 2023		25.000,00 €
TOTAL	49.375,10 €	89.100,00 €

Le Conseil accepte à l'unanimité d'inscrire l'intégralité de ces sommes en restes à réaliser 2023. Il est rappelé que celles-ci seront reportées sur le Budget 2024.

VOTE : 10 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 6 : COMMISSION SÉCURITÉ ÉCOLE

Rapporteur : Monsieur Pascal RIVEAU, maire

Monsieur Riveau informe les élus qu'il s'est entretenu en compagnie de mr Bédis et mr Garcès avec madame la Sous-Préfète et mr Souchère sur le problème de sécurité à l'école qui a été soulevé lors de la commission sécurité l'an dernier.

Des travaux sont à envisager à la bibliothèque, au niveau des portes ainsi que les fenêtres situées à l'étage.

QUESTIONS DIVERSES

☞ Monsieur Riveau informe les élus que la fibre va être prochainement installée sur l'ensemble de la Commune.

☞ Monsieur Bédis s'est entretenu avec un administré qui souhaiterait s'installer au Port de la Belle Étoile pour faire de la vente artisanale et alimentaire.

☞ Benoît Dupont informe les élus qu'il a déménagé mais qu'il souhaite conserver son statut de conseiller jusqu'aux prochaines élections municipales.

☞ Mesdames Tauziède et Hofman rapportent qu'elles ont eu un retour positif du repas des aînés qui s'est déroulé le 28 Janvier dernier. La commission transport va organiser une sortie restaurant le 28 février ainsi que sortie théâtre à Étauliers le 29 mars prochain.

☞ Benoît Vilet demande quand est-ce qu'est prévu le retrait des ralentisseurs dans le bourg.

☞ Une administrée s'est également plainte de l'entretien des bordures de route.

☞ Katia Tauziède a fait remonter le fait qu'un de ses jeunes voisins tire des coups de fusils à tout va. Elle fait part également que malgré les parutions faites dans le journal communal l'entretien des haies n'est pas fait par un de ses voisins.

☞ Pascal Riveau s'est entretenu avec le président de Chasse car il souhaiterait faire un petit abri autour de l'étang qui servirait lors des lâchers de truites que l'association organise.

La séance est levée à 20h40

***La Secrétaire de séance
Mme Véronique MITRASOUF***

***Le Maire
Mr Pascal RIVEAU***